



## LE PARC DE LA HERONNIERE

*Une coulée verte et bleue entre les buildings*

Aménagé en 1996 à la limite de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem, le parc de la Héronnière s'étend longitudinalement, telle une coulée verte et bleue, pour relier trois entités jusque-là séparées : l'étang des Pêcheries royales, le parc du Curé et la vallée humide du Watermaelbeek, un affluent de la Woluwe. Devenu espace vert multifonctionnel, ce parc semi-naturel est un bel exemple de parc public contemporain aménagé dans un but à la fois récréatif et écologique.



### UN PEU D'HISTOIRE

Au 19<sup>e</sup> siècle, le site de l'actuel parc de la Héronnière était une vallée assez large où, entre des prairies humides, coulait le Watermaelbeek (que l'on appelait à l'époque le Veeweydebeek).

Les premières maisons sont apparues dans les années 30 et des étangs avaient été creusés pour la pisciculture et la pêche.

L'urbanisation du quartier s'accélère dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les marais sont drainés, certains étangs sont comblés pour permettre la construction de lotissements et en 1956, le ruisseau est partiellement relié au collecteur des eaux usées. Des immeubles à appartements se construisent à l'arrière des étangs à la limite avec la commune d'Auderghem. De nouvelles rues sont aussi tracées. Dans ce contexte, pour relier la place des Arcades à Watermael et l'avenue Demey à Auderghem, la commune de Watermael envisage dans les années 70 de créer une nouvelle avenue sur l'ancien lit du Watermaelbeek. Seules les deux extrémités de cette « avenue de la Héronnière » seront finalement réalisées. Par contre, plusieurs immeubles de huit étages sont achevés au début de la décennie suivante dans son périmètre immédiat.

Dans la zone marécageuse située entre l'avenue des Princes brabançons et le tronçon de l'avenue de la Héronnière, un nouvel étang, laconiquement appelé « mare aux canards », est creusé en 1979.

Dix ans plus tard, les habitants réagissent face à un nouveau projet immobilier sur la parcelle privée jouxtant le parc du Curé (appelé aussi parc du Gruyer) et sur laquelle gambadent des daims. La commune réfléchit alors à l'étude d'un plan particulier d'affectation du sol qui viserait à préserver le caractère écologique et hydrogéologique du site, mais aussi ses aspects récréatifs et de détente. Pourquoi ne pas concevoir entre les immeubles déjà construits, un nouveau parc ? S'étendant d'est en ouest, il mettrait en connexion par une longue coulée centrale verte et bleue l'étang des Pêcheries royales, la mare aux canards, le parc du Curé et son parc à daims. Pour réaliser ce projet ambitieux, la commune de Watermael-Boitsfort cède le site à la Région bruxelloise en 1992, laissant ainsi à Bruxelles Environnement-IBGE le soin de concrétiser le projet. Les travaux commenceront en novembre 1995, le parc de la Héronnière étant inauguré le 1<sup>er</sup> juin 1997.



## DESCRIPTIF GENERAL : UN PARC CONTEMPORAIN OU PREVAUT LA MIXITE DES FONCTIONS

Le parc de la Héronnière a été créé à partir des vestiges d'une ancienne vallée et d'espaces verts proches les uns des autres. Il s'agissait de soustraire l'endroit à la pression immobilière, de préserver son patrimoine écologique, de restaurer le réseau hydrographique existant et de permettre aux populations locales de se promener, de se rencontrer et de s'amuser dans un grand parc public.

En récupérant des sources jusque-là branchées sur le collecteur des eaux usées, un petit cours d'eau a pu être reconstitué et serpente à nouveau dans l'ancienne vallée du Watermaelbeek. Le long de ses berges, des plantes aquatiques ont recolonisé le périmètre. Une mesure qui s'inscrit directement dans le programme de maillage bleu de la Région bruxelloise. Cette végétation typique des zones humides (roseaux, massettes, glycéries, lycopes...) est présente aussi aux abords des étangs. En créant le parc, ce biotope particulier et spontané a été conservé et en partie rétabli. Des iris ont aussi été introduits avec succès et ont donné leur nom à une vallée du parc : un marais alimenté par le trop-plein des étangs, que l'on peut admirer à partir d'un ponton.

Lieu de rencontre des pêcheurs et des amateurs de modélisme, l'étang des Pêcheries royales est bordé au sud par une très belle haie d'aubépines, de grands marronniers et des érables.

Les différents plans d'eau sont reliés entre eux par un bois semi-naturel de saules, d'érables, de robiniers, de frênes, de charmes et un sous-bois où dominent les noisetiers et les sureaux.

Dans la zone boisée du « parc du curé », on trouve sous les vieux hêtres, une riche flore de sous-bois frais : gouet, primevère, anémone... et à proximité, deux parcs à daims ombragés.

A l'entrée du parc, du côté de la rue de la Héronnière, des parcelles potagères sont louées par Bruxelles Environnement-IBGE aux riverains qui le souhaitent. Cela fait partie, avec la piste de cyclo-cross, les aires de jeux, le terrain de pétanque, les bancs et les chemins de promenade, des éléments à vocation sociale du parc.



## FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Autour de la « mare aux canards », on trouve des saules magnifiques. Leur ramure attire de nombreux passereaux comme le rossignol. Des grenouilles rieuses sont également présentes sur le site et souvent, on peut y voir des hérons cendrés.

Un impressionnant saule pleureur datant du début du 20<sup>e</sup> siècle borde l'étang de Terlinden.

## PRINCIPE DE GESTION

L'aménagement du parc de la Héronnière a permis de recréer à cet endroit une vallée humide digne de ce nom. Devenu un vaste site semi-naturel, la Héronnière fait l'objet d'une gestion qui tient compte des besoins fondamentaux des usagers du parc, mais aussi et surtout de ses potentialités paysagères et écologiques. C'est ce que Bruxelles Environnement-IBGE appelle la « gestion différenciée ». Pour accroître la biodiversité, ce type de gestion préconise des étangs plus naturels, des bois plus sauvages, des prairies fauchées une ou deux fois par an...

## ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord-ouest, la promenade de l'ancien chemin de fer Bruxelles-Tervueren et le parc de Woluwe.
- A l'est, le parc Bergoje.
- A l'ouest, le parc Tercoigne.
- Au sud-est, les parcs Seny et Tenreuken.
- Au sud, les parcs du Leybeek et du Jagersveld.

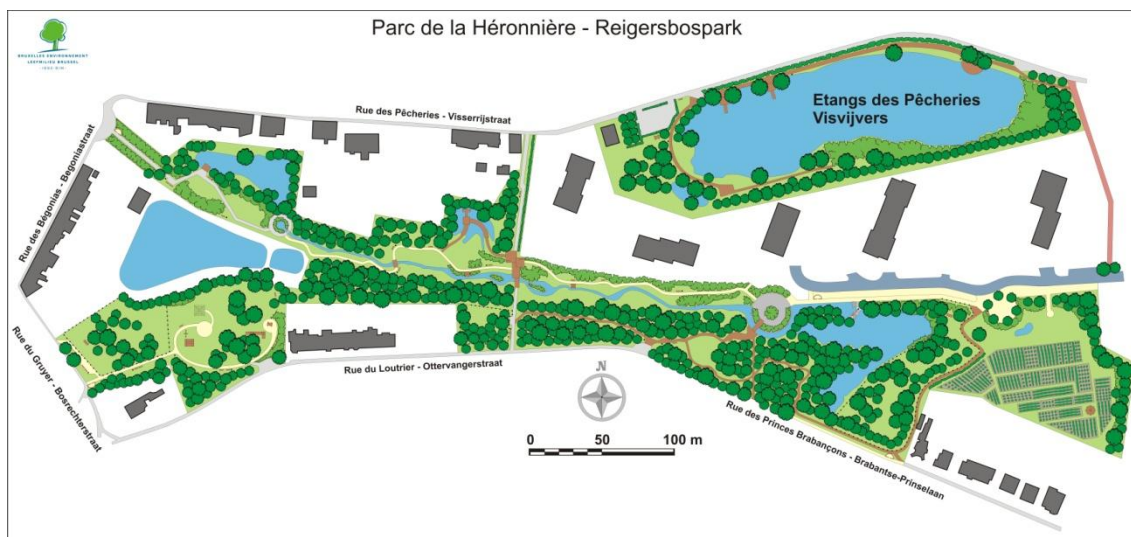
**Superficie** : 8 hectares 17 ares

**Typologie** : Parc semi-naturel multifonctionnel.

**Propriétaire** : Région de Bruxelles-Capitale (la commune de Watermael Boitsfort a cédé le site de la Héronnière à la Région bruxelloise le 21 février 1992 par bail emphytéotique).

**Gestion** : Bruxelles Environnement-IBGE

**Classement** : Le parc n'est pas classé.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE

Le parc de la Héronnière n'est pas clôturé. Des gardiens y font de fréquents passages au cours de la journée.

### CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

**En cas d'urgence** : Police au 02/373 58 11.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)

### EQUIPEMENTS

Petite aire de jeux pour les enfants de 8 à 12 ans avec des ressorts, un toboggan, 2 structures combinées, une pyramide à corde, une piste de cyclo-cross. Terrain de pétanque, 2 parcs à daims, des potagers, pêche autorisée sur l'étang des Pêcheries royales et aire de navimodélisme, pontons, bancs, poubelles, panneaux d'information, taverne-restaurant, distributeurs de pinces à crottes. Les chiens sont tenus en laisse, mais une zone clôturée où ils peuvent être lâchés est aménagée dans le parc.

### ENTRÉES

Le parc de la Héronnière à Watermael-Boitsfort est accessible par les rues du Loutrier, du Gruyer, des Bégonias, des Pêcheries et par les avenues de la Héronnière et des Princes brabançons.

### ACCESSIBILITÉ PMR

Le parc peut être traversé sur toute sa longueur sans difficulté. Par contre, le sous-bois au sud du parc, du côté de la rue des Princes brabançons, est sillonné par des chemins recouverts d'écorces peu praticables en chaise roulante.

### TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 17 (Gardon), 41 (Pêcheries-Archiducs-Hannetons-Loutrier), 95 (Keym)

Métro : 5 (Beaulieu et Demey)

Train : Gare de Watermael.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures de Bruxelles Environnement-IBGE :
  - Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois.
  - La vallée de la Woluwe.
 (A commander au 02/775 75 75 ou via [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

